



l'Association d'Agilité du Canada

~ Chapitre 4 ~

Programme pour jeunes conducteurs

4.1 - Philosophie et règlements généraux

Le programme pour jeunes conducteurs est destiné aux jeunes ayant jusqu'à 17 ans inclusivement au 1^{er} janvier de l'année en cours. Le Conseil de direction de l'AAC peut, à sa discrétion, changer l'âge plafond dans certains cas individuels. Les buts du programme sont : 1) encourager les jeunes à participer à l'agilité et de faire de ce sport un événement familial; 2) encourager les jeunes à entraîner et à participer aux compétitions d'agilité avec leur(s) propre(s) chien(s). Les jeunes conducteurs sont encouragés à progresser d'un niveau de performance à un autre, niveaux conçus pour reconnaître leurs accomplissements dans la conduite de leur(s) chien(s).

4.2 Enregistrement

Chaque jeune conducteur doit verser un droit unique afin de recevoir un numéro d'identification de jeune conducteur. Le système est semblable à celui de la carte d'identité de chien. Ce numéro permet d'effectuer le suivi des accomplissements du jeune conducteur. Tous les chiens qui participent au programme pour jeune conducteur doivent également avoir une carte d'identité du chien de l'AAC valide. Le formulaire de demande de numéro d'identification de jeune conducteur doit être envoyé au Coordinateur responsable de l'approbation des concours.

4.3 - Admissibilité

Le programme pour jeunes conducteurs est ouvert à tous les jeunes de 17 ans et moins. Les jeunes et les chiens peuvent participer aux concours sans égard à leur niveau de performance dans le cadre normal des épreuves d'agilité de l'AAC ou de leurs accomplissements dans d'autres organisations. En vertu de ces règlements, le chien peut courir dans une catégorie ou à une hauteur de saut autre que celle habituelle. Un jeune conducteur peut conduire un chien différent d'un parcours à l'autre. Le chien peut être la propriété du jeune conducteur. Tout chien inscrit par un jeune conducteur ne peut pas exécuter le même parcours deux fois.

Les jeunes conducteurs peuvent concourir et obtenir des pointages qualificatifs (JCQ) dans toutes les épreuves, y compris les jeux, et peuvent accumuler des JHQ dans le but d'obtenir des brevets de jeune conducteur avec des chiens différents. Les jeunes conducteurs peuvent seulement courir un chien par parcours sous leur numéro d'identité de JC en vue d'obtenir un pointage qualificatif jeune conducteur. Un jeune conducteur peut aussi courir d'autres chiens sur un même parcours sous le numéro d'identité du chien en question, comme le font les autres conducteurs en vertu des règlements habituels

Les jeunes conducteurs qui choisissent de courir un chien conformément aux règlements du programme pour jeunes conducteurs, tels que définis dans l'article 4.8, seront assujettis aux obstacles, au temps de parcours et au pointage stipulés pour les chiens en Vétéran. Il n'y aura pas de saut en largeur et le sommet de la palissade sera à 5 pi. Le chien DOIT sauter une hauteur de saut plus bas que sa hauteur de saut en Régulier et peut sauter une hauteur de saut inférieure à celle à laquelle il concoure normalement. Les formulaires d'inscription aux concours doivent être signés par un parent ou un tuteur légal lorsque le conducteur a moins de 18 ans.

4.4 Brevets et épreuves

Le programme pour jeune conducteur comporte trois (3) niveaux de performance : novice, intermédiaire et expert. Les compétences en agilité seront éprouvées à plusieurs niveaux et entraîneront la remise de brevets distincts lorsque les exigences minimales de chacun seront satisfaites, tel que décrit ci-dessous.

Jeune conducteur novice du Canada (SJHC) – Un jeune conducteur doit réussir trois (3) parcours sans faute (obstacle et temps) sous au moins deux juges différents dans une épreuve d'agilité standard novice à un ou plusieurs concours de l'AAC tenus conformément à ces règlements. Le brevet de Jeune conducteur novice du Canada atteste que le jeune a démontré ses compétences de conduite en agilité en réussissant à satisfaire aux normes minimales permises en agilité.

Jeune conducteur en jeux novices du Canada (SGJHC) - Un jeune conducteur doit réussir deux (2) parcours sans faute sous au moins deux juges différents dans chacun des jeux de niveau novice (sauteur, enjeu et snooker). Le brevet de Jeune conducteur en jeux novices du Canada atteste que le jeune a démontré sa polyvalence en satisfaisant aux normes minimales permises dans chacun des jeux. Pour passer en intermédiaire dans un jeu donné, il faut avoir obtenu deux parcours qualificatifs Jeune conducteur dans le jeu en question sous deux juges différents.

Jeune conducteur intermédiaire du Canada (AJHC) – Un jeune conducteur doit réussir trois (3) parcours sans faute (obstacle et temps) sous au moins deux juges différents dans une épreuve d'agilité standard intermédiaire à un ou plusieurs concours de l'AAC tenus conformément à ces règlements. Le brevet de Jeune conducteur intermédiaire du Canada atteste que le jeune a démontré ses compétences de conduite en agilité en réussissant à satisfaire à des normes plus rigoureuses en agilité.

Jeune conducteur en jeux intermédiaires du Canada (AGJHC) - Un jeune conducteur doit réussir trois (3) parcours sans faute sous au moins deux juges différents dans chacun des jeux de niveau intermédiaire (sauteur, enjeu et snooker). Le brevet de Jeune conducteur en jeux intermédiaires du Canada atteste que le jeune a démontré sa polyvalence en satisfaisant à des normes plus rigoureuses dans chacun des jeux. Pour passer en expert dans un jeu donné, il faut avoir obtenu trois parcours qualificatifs Jeune conducteur dans le jeu en question sous deux juges différents.

Jeune conducteur expert du Canada (MJHC) – Un jeune conducteur doit réussir trois (3) parcours sans faute sous au moins deux juges différents dans une épreuve d'agilité standard expert à un ou plusieurs concours de l'AAC tenus conformément à ces règlements. Le brevet de Jeune conducteur expert du Canada atteste que le jeune a démontré ses compétences à conduire un chien d'agilité qui mettent l'accent sur le contrôle, la vitesse et la régularité de la performance en satisfaisant à des normes supérieures.

Jeune conducteur - enjeu expert du Canada (MGJHC) – Pour obtenir ce brevet, un jeune conducteur doit réussir quatre (4) parcours qualificatifs en enjeu expert sous au moins deux juges différents.

Jeune conducteur - sauteur expert du Canada (MJJHC) – Pour obtenir ce brevet, un jeune conducteur doit réussir quatre (4) parcours qualificatifs en sauteur expert sous au moins deux juges différents.

Jeune conducteur - snooker expert du Canada (MJJHC) – Pour obtenir ce brevet, un jeune conducteur doit réussir quatre (4) parcours qualificatifs en snooker expert sous au moins deux juges différents.

Jeune conducteur en Steeplechase du Canada (SCJHC) – Pour obtenir ce brevet, un jeune conducteur doit réussir cinq (5) parcours qualificatifs en Steeplechase sous au moins deux juges différents.

Jeune conducteur en Défi du Canada (CCJHC) – Pour obtenir ce brevet, un jeune conducteur doit réussir cinq (5) parcours qualificatifs en Défi de l'AAC sous au moins deux juges différents.

Jeune conducteur en relais du Canada (TRJHC) – Pour obtenir ce brevet, un jeune conducteur doit réussir quatre (4) parcours qualificatifs en relais sous au moins deux juges différents.

Jeune conducteur champion du Canada – Ce titre est décerné à un jeune conducteur qui a obtenu les brevets de Jeune conducteur expert du Canada, de Jeune conducteur - enjeu expert du Canada, de Jeune conducteur - sauteur expert du Canada et de Jeune conducteur - snooker expert du Canada. Un jeune conducteur doit démontrer sa polyvalence en agilité selon un processus de qualification rigoureux.

Il faut noter que ces certificats d'accomplissement sont décernés aux conducteurs et qu'aucun brevet n'est décerné aux chiens.

4.5 - Prix et récompenses

Chaque conducteur qui obtient un pointage qualificatif (0 faute) doit recevoir le même ruban (rosette) rouge et blanc pour parcours qualificatif que celui offert dans les autres épreuves du concours. Les épreuves pour jeunes conducteurs, jugées selon les règlements s'appliquant aux jeunes conducteurs, doivent être considérées comme étant distinctes des autres épreuves en ce qui concerne le classement. Un club, à sa discrétion, peut présenter à tous les jeunes conducteurs un ruban ou un prix de participation.

4.6 - Juges

Les épreuves pour jeunes conducteurs seront jugées par le même juge qui est en fonction pour la partie de l'épreuve ne s'adressant pas aux jeunes conducteurs. Le juge peut, à sa discrétion, tenir un briefing distinct pour les jeunes conducteurs.

4.7 - Résultats des épreuves

Il faut suivre la même procédure que celle utilisée pour soumettre les résultats d'un concours de l'AAC et les pointages qualificatifs de tous les jeunes conducteurs qualifiés doivent être indiqués sauf qu'il faut inscrire le numéro d'identification du jeune conducteur plutôt que celui de la carte d'identité du chien. Le nom des niveaux de performance sont novice, intermédiaire et expert Ce formulaire doit être envoyé au Coordinateur responsable des résultats des concours avec les autres résultats du concours.

4.8 - Règlements généraux

Les jeunes conducteurs exécuteront le même parcours sous le même juge dans chaque épreuve et niveau de performance que les autres compétiteurs. Les fautes imputées dans les épreuves pour jeune conducteur sont les mêmes que celles décrites dans les règlements de l'AAC pour chaque épreuve et niveau de performance à l'exception de ce qui suit.

Les directives suivantes s'appliquent à tous les jeunes conducteurs qui courent dans le cadre du programme pour jeunes conducteurs :

- Dans toutes les décisions concernant la hauteur de saut ou la catégorie de l'inscription, la décision du parent/tuteur prévaudra. Le chien DOIT sauter une hauteur de saut plus basse que sa hauteur de saut en Régulier ou, à la discrétion du conducteur/propriétaire, peut sauter une hauteur de saut inférieure à celle à laquelle il concoure normalement.
- Il n'y aura pas de saut en largeur et le sommet de la palissade sera à 5 pi. Les temps de parcours et les points seront les mêmes que ceux de la catégorie Vétéran.
- Les formulaires d'inscription aux concours doivent être signés par le parent/tuteur du jeune.
- Le préposé à l'entrée DOIT informer le juge que le chien/conducteur doit être jugé selon les règlements s'appliquant aux JC.
- Dans l'éventualité où il y a trois (3) tentatives infructueuses pour le même obstacle, le juge demandera au conducteur de passer à l'obstacle suivant. Il faut noter qu'une pénalité de 20 fautes pour non-exécution sera imputée à tous les niveaux.
- Aux niveaux novice et intermédiaire, toutes les pénalités entraînant l'élimination doivent s'appliquer sauf que des non-exécutions cumulatives n'entraîneront pas l'élimination.
- Aux niveaux novice et intermédiaire, les refus ne seront pas pénalisés.
- Aux niveaux novice et intermédiaire, le fait de toucher accidentellement le chien ne sera pas pénalisé.
- Aux niveaux novice et intermédiaire, le fait de toucher accidentellement l'équipement ne sera pas pénalisé.

- Au niveau novice, la répétition d'obstacle sera pénalisée comme une erreur de parcours et non une élimination.
- Au niveau novice, 10 fautes seront imputées si le parent/tuteur entre dans l'enceinte ou aide le conducteur de l'extérieur de l'enceinte. Une seule pénalité de 10 fautes peut être imputée par passage.
- Aux niveaux intermédiaire et expert, le fait que le parent/tuteur entre dans l'enceinte ou aide le conducteur de l'extérieur de l'enceinte entraînera l'élimination.
- Dans l'épreuve du Défi, la répétition d'obstacle entraînera l'élimination.

4.10 - Description des épreuves

Pour encourager les jeunes à participer et leur permettre d'acquérir de l'expérience lorsqu'ils courent un chien ayant moins d'expérience, un jeune conducteur ne sont pas obligés de passer au niveau de performance suivant lorsqu'ils ont satisfait aux exigences d'un brevet mais il peuvent seulement obtenir chaque brevet une fois à chaque niveau de performance.

De plus, un jeune conducteur peut accéder au programme pour jeunes conducteurs à n'importe quel niveau que le JC, son parent/tuteur et le propriétaire du chien croient approprié (mais pas un niveau supérieur à celui auquel le chien concoure normalement). Par exemple, si un jeune a obtenu un pointage qualificatif en conduisant le chien en question à un niveau de performance supérieur en vertu des règlements ordinaires et qu'il désire le courir à ce niveau dans le cadre du programme pour jeunes conducteurs, il peut le faire.

Épreuve standard novice pour jeune conducteur

Un jeune conducteur doit réussir au moins trois (3) parcours sans faute (obstacle et temps) dans une épreuve d'agilité standard novice conformément à ces règlements pour obtenir un brevet et passer au niveau de performance suivant.

Épreuve standard intermédiaire pour jeune conducteur

Un jeune conducteur doit réussir au moins trois (3) parcours sans faute (obstacle et temps) dans une épreuve d'agilité standard intermédiaire conformément à ces règlements pour obtenir un brevet et passer au niveau de performance suivant.

Épreuve standard expert pour jeune conducteur

Un jeune conducteur doit réussir au moins trois (3) parcours sans faute (obstacle et temps) dans une épreuve d'agilité standard expert conformément à ces règlements pour obtenir un brevet.

Épreuve d'enjeu novice pour jeune conducteur

Un jeune conducteur doit obtenir au moins deux pointages qualificatifs en enjeu novice pour passer au niveau de performance suivant.

Cette épreuve se déroulera conformément aux règlements de l'article 3.7 – Épreuve d'enjeu – Vue d'ensemble et de l'article 3.8, Épreuve d'enjeu novice, à l'exception de ce qui suit :

- Temps de parcours Vétéran en fonction de la hauteur de saut appropriée
- Points exigés en Vétéran pour obtenir un pointage qualificatif
- Toucher délibérément mais légèrement le chien n'entraîne pas un passage EXS

Épreuve d'enjeu intermédiaire pour jeune conducteur

Un jeune conducteur doit obtenir au moins trois pointages qualificatifs en enjeu intermédiaire pour passer au niveau de performance suivant.

Cette épreuve se déroulera conformément aux règlements de l'article 3.7 – Épreuve d'enjeu – Vue d'ensemble et de l'article 3.9, Épreuve d'enjeu intermédiaire, à l'exception de ce qui suit :

- Temps de parcours Vétéran en fonction de la hauteur de saut appropriée
- Points exigés en Vétéran pour obtenir un pointage qualificatif
- Toucher délibérément mais légèrement le chien n'entraîne pas un passage EXS

Épreuve d'enjeu expert pour jeune conducteur

L'épreuve d'enjeu expert est ouverte à tous les jeunes conducteurs admissibles à concourir à ce niveau. Un jeune conducteur doit obtenir au moins quatre pointages qualificatifs en enjeu expert.

Cette épreuve se déroulera conformément aux règlements de l'article 3.7 – Épreuve d'enjeu – Vue d'ensemble et de l'article 3.10, Épreuve d'enjeu expert, à l'exception de ce qui suit :

- Temps de parcours Vétéran en fonction de la hauteur de saut appropriée
- Points exigés en Vétéran pour obtenir un pointage qualificatif
- Tous les règlements du niveau expert s'appliquent

Épreuve de snooker novice pour jeune conducteur

Un jeune conducteur doit obtenir au moins deux pointages qualificatifs en snooker novice pour passer au niveau de performance suivant.

Cette épreuve se déroulera conformément aux règlements de l'article 3.11 – Épreuve de snooker – Vue d'ensemble et de l'article 3.12, Épreuve de snooker novice, à l'exception de ce qui suit :

- Points exigés en Vétéran pour obtenir un pointage qualificatif
- Toucher délibérément mais légèrement le chien n'entraîne pas un passage EXS

Épreuve de snooker intermédiaire pour jeune conducteur

Un jeune conducteur doit obtenir au moins trois pointages qualificatifs en snooker intermédiaire pour passer au niveau de performance suivant.

Cette épreuve se déroulera conformément aux règlements de l'article 3.11 – Épreuve de snooker – Vue d'ensemble et de l'article 3.13, Épreuve de snooker intermédiaire, à l'exception de ce qui suit :

- Points exigés en Vétéran pour obtenir un pointage qualificatif
- Toucher délibérément mais légèrement le chien n'entraîne pas un passage EXS

Épreuve de snooker expert pour jeune conducteur

L'épreuve de snooker expert est ouverte à tous les jeunes conducteurs admissibles à concourir à ce niveau. Un jeune conducteur doit obtenir au moins quatre pointages qualificatifs en snooker expert.

Cette épreuve se déroulera conformément aux règlements de l'article 3.11 – Épreuve de snooker – Vue d'ensemble et de l'article 3.14, Épreuve de snooker expert, à l'exception de ce qui suit :

- Points exigés en Vétéran pour obtenir un pointage qualificatif
- Tous les règlements du niveau expert s'appliquent

Épreuve de sauteur novice pour jeune conducteur

Un jeune conducteur doit obtenir au moins deux pointages qualificatifs en sauteur novice pour passer au niveau de performance suivant.

Cette épreuve se déroulera conformément aux règlements de l'article 3.16 – Épreuve de sauteur – Vue d'ensemble et de l'article 3.17, Épreuve de sauteur novice, à l'exception de ce qui est mentionné dans l'article 4.8 – Règlements généraux.

Épreuve de sauteur intermédiaire pour jeune conducteur

Un jeune conducteur doit obtenir au moins trois pointages qualificatifs en sauteur intermédiaire pour passer au niveau de performance suivant.

Cette épreuve se déroulera conformément aux règlements de l'article 3.16 – Épreuve de sauteur – Vue d'ensemble et de l'article 3.18, Épreuve de sauteur intermédiaire, à l'exception de ce qui est mentionné dans l'article 4.8 – Règlements généraux.

Épreuve de sauteur expert pour jeune conducteur

L'épreuve de sauteur expert est ouverte à tous les jeunes conducteurs admissibles à concourir à ce niveau. Un jeune conducteur doit obtenir au moins quatre pointages qualificatifs en sauteur expert.

Cette épreuve se déroulera conformément aux règlements de l'article 3.16 – Épreuve de sauteur – Vue d'ensemble et de l'article 3.19, Épreuve de sauteur expert, à l'exception de ce qui est mentionné dans l'article 4.8 – Règlements généraux.

Épreuve de relais expert pour jeune conducteur

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes conducteurs admissibles à concourir dans les autres épreuves de l'AAC pour jeune conducteur aux niveaux novice, intermédiaire ou expert. Cette épreuve se déroulera conformément aux règlements de l'article 3.15 – Épreuve de Relais en équipe. à l'exception de ce qui suit :

- Le jeune conducteur peut participer avec un conducteur-chien qui court selon les règlements ordinaires.
- Lors du calcul du TPS, la partie de parcours du jeune conducteur aura le TPS des chiens en Vétéran.
- Tous les règlements s'appliquant à l'épreuve d'agilité standard expert pour jeune conducteur s'appliquent (à la partie du parcours exécutée par le JC).

Épreuve de Steeplechase pour jeune conducteur

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes conducteurs admissibles à concourir dans les autres épreuves de l'AAC pour jeune conducteur aux niveaux novice, intermédiaire ou expert. Cette épreuve se déroulera conformément aux règlements de l'article 3.20 – Épreuve de Steeplechase, à l'exception de ce qui suit :

- Temps de parcours : même que celui en Vétéran
- Pour se qualifier, le chien doit exécuter le parcours avec un pointage temps combiné aux fautes égal ou inférieur au TPS tel que déterminé par le juge.

Épreuve de Défi de l'AAC pour jeune conducteur

Cette épreuve est ouverte à tous les jeunes conducteurs admissibles à concourir dans les épreuves d'agilité standard expert pour jeune conducteur. Cette épreuve se déroulera conformément aux règlements de l'article 3.21 – Épreuve de Défi de l'AAC, à l'exception de ce qui suit :

- Temps de parcours cible : même que celui en Vétéran